

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 18 JUIN 2018 à 19H  
Séance ordinaire  
Convocation le 11.06.2018  
Affichage le 25.06.2018**

Présents : Mmes, MM. Marie-Claire ROBEZ-MASSON, Josefa CHAUTEMPS, Liliane REGAD, Agnès ROUSSEAU, Natacha BAILLY, Francis LESEUR, Dominique DELACROIX, Christian BIENMILLER, Bernard DEFFONTAINE, Joël GAUTHIER.

Absents : M. Michel PRUVOT a donné pouvoir à M. Joël GAUTHIER, M. Guy ROUSSEAU

Secrétaire de séance : M. Joël GAUTHIER.

**M. le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir ajouter une question à l'ordre du jour :**

**- Délibération demande de subvention au Conseil Départemental pour travaux aux ateliers municipaux.**

**Le conseil municipal accepte.**

**1. Lecture et approbation du compte-rendu du 24 mai 2018**

Adopté à l'unanimité.

**2- Chalet de la Frasse : délibération requête en appel.**

Suite à la réunion avec l'avocat de la commune et Mme Laure ESCALIER, M. le Maire propose au conseil municipal de relever appel du jugement du Tribunal Administratif de Besançon du 26 avril 2018.

M. DELACROIX rappelle que le jugement n'est pas suspensif.

Tour de table.

Le conseil municipal décide de saisir la Cour Administrative d'Appel de Nancy.

**Délibération votée à l'unanimité. N°39275180601**

Mmes BAILLY et ROBEZ-MASSON soulignent que le fait d'annuler la vente du Chalet de la Frasse est susceptible de remettre en cause les travaux du bâtiment périscolaire.

**3- Délibération carte et chéquier rusé : partenariat entre la commune de Lamoura et la Communauté de la Station des Rousses.**

M. le Maire fait part de la convention de partenariat carte et chéquier rusés avec la Communauté de Communes de la Station des Rousses et explique au conseil municipal que

les chéquiers rusés 2018-2019 entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2018. Il y a lieu aujourd'hui d'en fixer les tarifs pour le Musée du Lapidaire.

Le conseil municipal décide de fixer à 3,50 € le tarif d'entrée adulte au Musée du Lapidaire pour les détenteurs du chéquier rusé, soit une réduction de 0,50 €.

**Délibération votée à l'unanimité. N°39275180602**

#### **4- Délibération subvention à l'Association Abonde.**

M. le Maire propose au conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 800 € à l'Association Abonde Animation pour l'organisation du repas des bénévoles du Tour de France.

Le conseil municipal prend acte.

**Délibération votée à l'unanimité. N°39275180603**

#### **5- Délibération recrutement d'un contrat unique d'insertion**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la commune de Lamoura peut à nouveau recourir au dispositif « contrat unique d'insertion » (C.U.I.).

Un C.U.I. pourrait être recruté au sein de la commune, pour exercer les fonctions d'agent spécialisé des écoles maternelles et agent d'entretien à raison de 30 heures par semaine.

Ce contrat à durée déterminée serait conclu pour une période de 1 an à compter du 01/09/2018.

L'Etat prendra en charge 60 % du SMIC sur 20 heures hebdomadaires de la rémunération et exonèrera les charges patronales de sécurité sociale.

M. le Maire propose à l'assemblée le recrutement d'un C.U.I. pour les fonctions d'agent spécialisé des écoles maternelles et agent d'entretien à temps partiel à raison de 30 heures par semaine pour une durée de 1 an.

M. DELACROIX demande si le poste d'ATSEM dans la classe de Grande Section et CP est une obligation ?

M. le Maire répond que ce n'est pas une obligation mais une nécessité.

Le conseil municipal prend acte.

**Délibération votée à l'unanimité. N°39275180604**

#### **6 – Délibération demande de subvention au Conseil Départemental pour travaux aux ateliers municipaux**

M. le Maire explique au conseil municipal que dans le local actuel des pompiers, il existe une travée avec une fosse qui pourrait être très utile aux agents municipaux pour les réparations des engins communaux. En effet et à ce jour, le service technique n'a pas de local assez grand pour l'entretien des tracteurs et de l'Unimog qu'ils sont obligés d'effectuer à l'extérieur.

Des travaux d'agrandissement de l'accès au local sont nécessaires.

M. le Maire donne la parole à M. DELACROIX qui expose le plan de financement :

- Maçonnerie : 20 913,78 € HT

- Porte de garage : 4720,00 € HT

Soit un total de 25 633,78 € HT

M. DELACROIX propose au conseil municipal de faire une demande de subvention d'un montant de 5126,76 € HT, soit 20 % de la somme totale HT, au Conseil Départemental pour ces travaux. La charge communale serait alors de 20 507,02 € HT.

Le conseil municipal prend acte.

**Délibération votée à l'unanimité. N°39275180605**

M. le Maire précise que les travaux de ce local débiteront avant le déménagement des pompiers à la nouvelle caserne.

### 7 - Informations et questions diverses

- M. le Maire informe le conseil municipal que la plateforme relative au dépôt des déchets verts située à la Girarde sera bientôt en service. Le SICTOM viendra broyer les branchages et ce broyat sera mis à la disposition des habitants de la commune.
- Bâtiment locatif de l'OPH du Jura : les travaux devraient commencer en septembre, le plan de financement est en attente de signature auprès du Président du Conseil Départemental.
- Pour des raisons de sécurité, l'arrêt de bus situé le long de la départementale, au niveau du lotissement des Adrets, sera déplacé Chemin de l'Ecole des Neiges.
- Une demande d'installation de projecteurs sur la plateforme multisports a été adressée à la commune. Le conseil étudie cette question. Des devis du coût des travaux seront sollicités.
- Le conseil municipal est informé du problème du Chemin de Tréchaumont qui s'avère être un chemin privé et non un chemin rural. Une concertation avec les propriétaires du terrain est en cours.
- M. le Maire remercie Mme CHAUTEMPS pour son investissement au Club des Epilobes. La Fête de l'Ecole a été une belle réussite.
- La commune de Lamoura accueillera La Fête du Bleu de Gex le dimanche 29 juillet prochain.
- Prochaine réunion du conseil municipal : fin août.

La séance est levée à 20h30.

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait d'acte conforme,

Francis LESEUR,  
Maire,

Le secrétaire,

